

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00342 Numéro SIREN : 817 382 864 Nom ou dénomination : 54 CAVAINAC

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 89417



20200894172019

DATE DEPOT : 22/10/2020

N° DE DEPOT : 89417

N° GESTION : 2016B00342

N° SIREN : 817382864

DENOMINATION : 54 CAVAINAC

ADRESSE : 141 rue de l'Université 75007 Paris

MILLESIME : 2019

27 OCT. 2020

Sous le N° :

89617 JF

54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
141 rue de l'université 75007 PARIS
817 382 864 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU
30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le 30 septembre à 16 heures,

Au siège de la Société,

L'associée unique de la Société par actions simplifiée 54 CAVAINAC au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 141 rue de l'Université 75007 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro RCS 817.382.864, a dressé le présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LE BARAZER, Président de la société, qui accepte ses fonctions.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'associée unique, la SAS CORADE, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, est valablement représenté.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau du président :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumis au vote de l'assemblée
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la Gérance sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation desdits comptes et conventions – Quitus à donner à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités ;
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport du président.
La discussion est ouverte.

L'associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat déficitaire** d'un montant de **(34.886 €) (trente-quatre mille huit cent quatre-vingt six euros)**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non-déductibles des bénéfices.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport spécial du Gérant, constate qu'il existe une convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce :

Il existe une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAINAC :

Au 31/12/2019 le Compte courant de la société CORADE s'élève à 460 266 euros.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés constate qu'à la clôture de l'exercice 2019 :

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit d'un montant de **(34.886 €)**
(trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-six euros).

La collectivité des associés décide d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de – 34.886 euros qui de la somme de – 446.815 euros se trouve porté à la somme de – 487.701 euros.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIR

L'associée unique donne tout pouvoir à Monsieur Jacques LE BARAZER afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi.

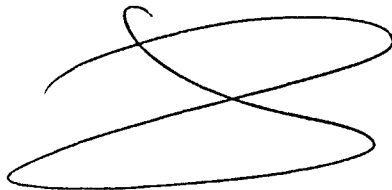
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 15 des statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

SAS CORADE

Représentée par Monsieur Jacques LE BARAZER



54 CAVAGNAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
141 rue de l'Université 75007 PARIS
RCS PARIS 817 382 864

***RAPPORT DE GESTION DU
PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE
DU 30 SEPTEMBRE 2020***

Chère Associée,

Je vous ai réuni, par courrier recommandé avec avis de réception, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de décider la poursuite de la société.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les comptes de l'exercice écoulé et de vous rendre compte de l'activité de la société au cours dudit exercice.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes et le bilan qui vous sont soumis ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, prises en application de la Loi du 30 avril 1983 relative à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés, avec la quatrième directive adoptée par le Conseil des Communautés Européennes ainsi que le plan comptable général de 1999.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes que nous vous présentons font apparaître la réalisation d'un résultat déficitaire, d'un montant de **(34.886 €) (trente-quatre mille huit cent quatre-vingt six euros)**.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 0 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de **28 592 €**.

Le poste « Autres achats et charges externes » s'est élevé à la somme de **26 958 €**.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'est élevé à un montant de **7 793 €** à la clôture de l'exercice 2019.

Le poste « salaire et traitements » s'est élevé à un montant de **0 €**. Les charges sociales ont représenté la somme de **0 €**.

Nous dégageons un résultat d'exploitation déficitaire de (- 28 592) €.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie, conjugué au mouvement des gilets jaunes, et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers pour l'exercice 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT

Notre capital social s'élève à une somme de 1 000 €.

Le montant de nos capitaux propres s'établit à une somme négative de **(- 480.700) €** étant rappelé que le résultat déficitaire réalisé s'élève à une somme de **(34.886 €) trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-six euros** à la clôture de l'exercice 2019.

Les associés décident d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de - 34.886 euros qui de la somme de - 446.815 euros se trouve porté à la somme de - 481.701 euros.

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il existe une convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce :

Il s'agit d'une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAINAC :

Au 31/12/2019 le Compte courant de la société CORADE s'élève à 460 266 euros.

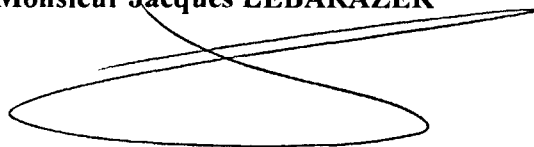
VIII - RESOLUTIONS PROPOSEES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
le 30 septembre 2020

Le Président
Monsieur Jacques LEBARAZER



54 CAVAIGNAC
141 rue de l'Université
75007 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

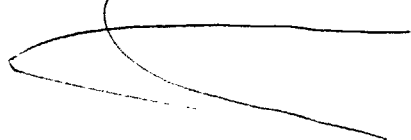
GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde - 75008 PARIS

Tel : 33 (0) 1 190 3 00 - Fax : 33 (0) 1 190 3 09

*Certifié Conforme
à l'original*



GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde - 75008 PARIS

Tel : 33 (0) 1 190 73 00 - Fax : 33 (0) 1 190 73 09

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts du 5 novembre 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU 51 CAVAGNAC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

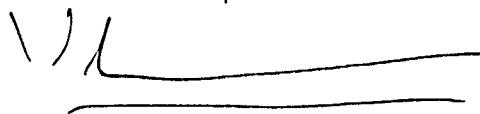
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 12 septembre 2020



Pascal JARZAGUET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 (1)		Exercice N-1 31/12/2018 (1)		Lien (N / N-1)	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 270		1 270	1 270		
	Total II	1 491		1 491	1 491		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	5 661		5 661	5 661	3 820	60,38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valuers mobilières de placement						
	Disponibilités	3 476		3 476	3 476	6 827	112,13
	Charges constatées d'avance (3)	1 314		1 314	1 314	60	3,42
	Total III	10 931		10 931	12 371	11 903	105,07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Leurs de conversion actif (VI)						
Comptes de régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 491		11 491	13 762	23 806	122,11

Certifié conforme à l'original

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-446 815	-413 403	-33 412	-8,08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-34 886	-33 412	-1 473	-4,41
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-480 700	-446 815	-34 886	-7,83
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
	Dettes financières				
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	460 267	426 906	33 361	7,79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 793	8 441	- 648	-7,59
	Dettes fiscales et sociales	1 836	1 520	316	20,79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de Régularisation	Autres dettes	23 185	23 185		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	193 081	400 131	207 050	7,16
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 391	1 000	11 391	13,56

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N - 31/12/2019 - 12			Exercice N-1 31/12/2018 - 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				13	16	100,00	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)				13	16	100,00	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				13	16	100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes			26,10	26,10	1,10	100,00	
Impôts, taxes et versements assimilés			1,65	1,62	33	100,00	
Salaires et traitements							
Charges sociales				11	14	100,00	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	1	0	100,00	
Total des Charges d'exploitation (II)			26,10	27,37	1,27	100,00	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			26,10	26,10	1,10	100,00	
Quotes parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 290	6 642	-352	-5,30
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 290	6 642	-352	-5,30
2. Résultat financier (V-VI)	-6 290	-6 642	352	5,30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-34 882	-33 412	-1 469	-4,40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4		4	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4		4	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-4		-4	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)		546	546	100,00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 386	33 953	928	2,73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 616	33 412	1 203	3,60

Sasur S.F. Cavaignac

111 rue de l'Université

75007 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019.

Exco VFA Expertise

9 rue de l'École

75007 PARIS

01 47 33 91 50

ANNEXE

SOMMAIRE

Evénements significatifs postérieurs à la clôture
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page
11

Principes et conventions générales

11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes

12

Composition du capital social

12

Évaluation des créances et des dettes

12

Dépréciation des créances

12

Produits à recevoir

13

Charges à payer

13

Charges et produits constatés d'avance

13

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices

14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12.380,68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -31.885,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L. 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-14)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 450	1 450	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 585	2 585	
Débiteurs divers	3 076	3 076	
Charges constatées d'avance	1 814	1 814	
TOTAL	8 925	8 925	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 793	7 793		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114	114		
Autres impôts taxes et assimilés	1 722	1 722		
Groupe et associés	460 267	460 267		
Autres dettes	23 185	23 185		
TOTAL	493 081	493 081		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120
Dettes fiscales et sociales	1 122
Total	2 242

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		1 817
Total		1 817

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(voir en Annexe Ann. R 225-103)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	106 091	104 378			
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-269 305	-104 462		-33 412	-34 886
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-297 021	-116 382		-33 412	-34 886
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 693.05	-1 044.62		-334.12	-348.86
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 970.21	-1 163.82		-334.12	-348.86
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	2			
Montant de la masse salariale de l'exercice	143 605	75 276			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	46 959	26 110		-148	

SASU 54 CAVAINAC

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2019 au 31/12/2019

SASU 54 CAVAINAC

141, rue de l'Université

75007 PARIS



EXCO PARIS VFA EXPERTISE

9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

Tél. 01 42 97 48 00
Email : vfa.expertise@exco.fr

Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

SOMMAIRE

Pages

COMPTES ANNUELS

- Attestation des comptes	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Soldes intermédiaires de gestion	6
- Détail des comptes bilan actif passif	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9 et 10
- Annexe	11 à 14

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	15 et 16
- Liasses 2050 à 2059-G	17 à 34

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

SL

Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Sasu 54 Cavaignac
141 rue de l'Université
75007 PARIS

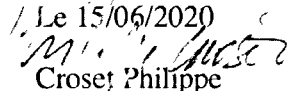
relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	12 381 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	Euros
- Résultat net comptable,	(34 886) Euros

Fait à PARIS
Le 15/06/2020

Croset Philippe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450	
	Total II	1 450		1 450	1 450	
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	5 661		5 661	9 487	-3 826 -40.33
	Autres créances					
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	3 456		3 456	1 629	1 827 112.13
	Charges constatées d'avance (3)	1 814		1 814	1 754	60 3.42
	Total III	10 931		10 931	12 870	-1 939 -15.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 381		12 381	14 320	-1 939 -13.54

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 450

Exco VFA Expertise

323

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserves légales				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-446 815	-413 403	-33 412	-8.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-34 886	-33 412	-1 473	-4.41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	-480 700	-445 815	-34 886	-7.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	460 267	426 996	33 271	7.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 793	8 434	-640	-7.59
	Dettes fiscales et sociales	1 836	1 520	316	20.79
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 185	23 185		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	493 081	460 135	32 946	7.16
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 381	14 320	-1 939	-13.54

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

493 081 460 135

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				546		-546	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)				546		-546	-100.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				376		-376	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			26 958	25 366		1 591	6.27
Impôts, taxes et versements assimilés			1 634	1 722		-88	-5.13
Salaires et traitements							
Charges sociales				-149		149	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1		-0	-46.67
Total des Charges d'exploitation (II)			28 592	27 316		1 276	4.67
I - Résultat d'exploitation (I-II)			-28 592	-26 770		-1 821	-6.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 290		6 642		-352	-5.30
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 290		6 642		-352	-5.30
2. Résultat financier (V-VI)	-6 290		-6 642		352	5.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-34 882		-33 412		-1 469	-4.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4				4	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4				4	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-4				-4	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)			546		-546	-100.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 886		33 958		928	2.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-34 886		-33 412		-1 473	-4.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SLB

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	% CA	31/12/2018	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés			376		-376	-100.00
- Sous traitance directe						
Marge brute de production			-376		376	100.00
Marge brute globale			-376		376	100.00
- Autres achats + charges externes	26 958		25 366		1 591	6.27
Valeur ajoutée	-26 958		-25 742		-1 215	-4.72
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 634		1 722		-88	-5.13
- Salaires du personnel			-149		149	100.00
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	-28 591		-27 315		-1 276	-4.67
+ Autres produits de gestion courante			546		-546	-100.00
- Autres charges de gestion courante	0		1		-0	-46.67
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-28 592		-26 770		-1 821	-6.80
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	6 290		6 642		-352	-5.30
Résultat courant	-34 882		-33 412		-1 469	-4.40
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	4				4	
Résultat exceptionnel	-4				-4	
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-34 886		-33 412		-1 473	-4.41

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	1 000.00	1 000.00		
REPORT A NOUVEAU	-446 814.85	-413 402.83	-33 412.02	-8.08
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-446 814.85	-413 402.83	-33 412.02	-8.08
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-34 885.51	-33 412.02	-1 473.49	-4.41
Total I	-480 700.36	-445 814.85	-34 885.51	-7.83
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	460 266.66	426 996.02	33 270.64	7.79
45141000 COMPTE COURANT CORADE	460 266.66	426 996.02	33 270.64	7.79
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 793.41	8 433.83	-640.42	-7.59
40100000 FOURNISSEURS	1 673.41	1 617.83	55.58	3.44
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	6 120.00	6 816.00	-696.00	-10.21
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 836.00	1 520.00	316.00	20.79
43740000 PREV / MUT KLESIA	114.00	114.00		
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.		545.00	-545.00	NS
44860000 TAXE HABITATION	1 722.00	861.00	861.00	100.00
AUTRES DETTES	23 184.97	23 184.97		
46712000 DBT/CRT DIVERS M. LE BARAZER	23 184.97	23 184.97		
Total IV	493 081.04	460 134.82	32 946.22	7.16
TOTAL GENERAL	12 380.68	14 319.97	-1 939.29	-13.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES PRODUITS		545.84	-545.84	-100.00
75800000 PROD DIVERS DE GEST.COUR.		545.84	-545.84	NS
Total des Produits d'exploitation		545.84	-545.84	-100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		376.23	-376.23	-100.00
60110000 ACHATS NOURRITURES		376.23	-376.23	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	26 957.52	25 366.04	1 591.48	6.27
61321000 LOYER APPARTEMENT	17 869.76	17 583.40	286.36	1.63
61411000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE APPA	2 380.61	2 075.94	304.67	14.68
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	332.49	-1 178.31	1 510.80	128.22
62260000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 204.88	1 145.63	59.25	5.17
62260200 HONORAIRES COMPTABLES	400.00	1 689.00	-1 289.00	-76.32
62261000 HONORAIRES CAC	3 517.40	2 924.50	592.90	20.27
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIO	311.88	293.88	18.00	6.12
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	940.50	832.00	108.50	13.04
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 633.63	1 722.00	-88.37	-5.13
63511100 CFE	533.00		533.00	
63513100 TAXE ORDURES MENAGERES	239.63		239.63	
63580000 TAXE HABITATION	861.00	1 722.00	-861.00	-50.00
CHARGES SOCIALES		-149.00	149.00	100.00
64510000 URSSAF		-149.00	149.00	100.00
AUTRES CHARGES	0.40	0.75	-0.35	-46.67
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	0.40	0.75	-0.35	-46.67
Total des Charges d'exploitation	28 591.55	27 316.02	1 275.53	4.67
Résultat d'exploitation	-28 591.55	-26 770.18	-1 821.37	-6.80
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 289.96	6 641.84	-351.88	-5.30
66150000 INTERETS C/C	5 770.64	6 063.97	-293.33	-4.84
66160000 INTERETS BANCAIRES	519.32	577.87	-58.55	-10.13
Total des Charges financières	6 289.96	6 641.84	-351.88	-5.30
Résultat financier	-6 289.96	-6 641.84	351.88	5.30
Résultat courant avant impôts	-34 881.51	-33 412.02	-1 469.49	-4.40
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4.00		4.00	
67110000 PENALITES FISCALES	4.00		4.00	
Total des Charges exceptionnelles	4.00		4.00	
Résultat exceptionnel	-4.00		-4.00	
Total des produits		545.84	-545.84	-100.00

[illegible]

Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

Exco VFA Expertise

SLB

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 380.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -34 885.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 450	1 450	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 585	2 585	
Débiteurs divers	3 076	3 076	
Charges constatées d'avance	1 814	1 814	
TOTAL	8 925	8 925	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 793	7 793		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114	114		
Autres impôts taxes et assimilés	1 722	1 722		
Groupe et associés	460 267	460 267		
Autres dettes	23 185	23 185		
TOTAL	493 081	493 081		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 120
Dettes fiscales et sociales	1 722
Total	7 842

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 814
Total	1 814

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices (Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		106 091	104 378		
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		-269 305	-104 462	-33 412	-34 886
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		-297 021	-116 382	-33 412	-34 886
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		-2 693.05	-1 044.62	-334.12	-348.86
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		-2 970.21	-1 163.82	-334.12	-348.86
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		5	2		
Montant de la masse salariale de l'exercice		143 605	75 278		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		46 959	26 110	-149	

Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

DOSSIER FISCAL

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal ☒		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Sasu 54 Cavaignac	141 rue de l'Université
SIRET 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2	75007 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	Restauration	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 34 882
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A ☐	Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Exco VFA Expertise 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS Tél: 01 42 97 48 00			
OGA/OMGA ☒ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 15/06/2020 Lieu: PARIS	
		Qualité et nom du signataire: Président	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: Olé Barazer Jacques	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Page 17

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 141 rue de l'Université 75007 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 01 9		13 11 22 01 8	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 450	1 450		
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 450	1 450		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 661	9 487		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	3 456	1 629		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 814	1 754		
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 931	12 870		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	12 381	14 320		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 450	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks			Créances		

513

Désignation de l'entreprise : **Sasu 54 Cavaignac**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(446 815)	(413 403)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(34 886)	(33 412)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(480 700)	(445 815)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	460 267	426 996
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 793	8 434
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 836	1 520
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 185	23 185
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	493 081	460 135
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 381	14 320
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	493 081	460 135
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **Sasu 54 Cavaignac**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	546	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	546
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	376	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	26 958	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 634	
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ	(149)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	28 592
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(28 592)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 290	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	6 290	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 290)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(34 882)	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020
Page 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL		546	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	34 886	33 958	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(34 886)	(33 412)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								II			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX			
	6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires				A9				
A8				dont cotisations Madelin				A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités										4			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

253

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Page 21

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		
		Dont Composants M3	KS		KT		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	KV		KW		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KY		KZ		
		Matériel de transport *	LB		LC		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF			
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI			
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL			
	Avances et acomptes	LN		LO			
	TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		
Autres participations		8U		8V			
Autres titres immobilisés		IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 450	IU			
TOTAL IV		LQ	1 450	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 450	0H	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ne résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III	IY		NG		NH		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations	IO		0X		0Y		0Z		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 450	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 450	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	1 450	0M	1 450

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

343

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CV		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gale.vagenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob./salons corporels	Inst. gale.vagenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général aux virements (NP + NO + NR)		NW				Total général aux virements (NS + NT + NU)	NV			Total général aux virements (NW - NV)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 7037

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

L'opérateur

549

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Page 23

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Page 24

Désignation de l'entreprise : **Sasu 54 Cavaignac**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	1 450	UV	1 450	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (1) (2))	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 585		2 585				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 076		3 076					
	Charges constatées d'avance	VS	1 814		1 814					
	TOTALS		VT	8 925	VU	8 925	VV			
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 793		7 793						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	114		114						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 722		1 722						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	460 267		460 267						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 185		23 185						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		/Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	493 081	VZ	493 081						
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Néant ☐ *		Exercice N, clos le 1								
				3	1	1	2	2	0	1	9	
I. RÉINTEGRATIONS												
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et tenues non coopératives non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		4					
	Amendes et pénalités	WJ	4	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW					
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 219AC)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
											TOTAL I	4
II. DÉDUCTIONS												
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations									
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (repense d'entreprises en difficultés 44 series)	K9		Entreprises nouvelles 44 series	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)	L5			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 218C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI					
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
											TOTAL II	34 886
III. RÉSULTAT FISCAL												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI								
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN								
											XO	34 882

Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 54 Cavaignac</u>		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	456 747	
Déficits imputés (total des lignes XB et XI. du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	456 747	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	34 882	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	491 629	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne Wl	↓ ligne Wl'

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac										Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(413 403)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(33 412)		- Autres réserves	ZD									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE									
					Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	(446 815)		Report à nouveau	ZG	(446 815)								
							TOTAL II	ZH	(446 815)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	20 250	19 659		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 122	5 759		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	1 585	(52)		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	26 958	25 366		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	533			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										YZ	1 101	1 722		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1 634	1 722		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY		0		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	602	1 371		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*										OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1.32	%	1.47	%
DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
	Régime de groupe *														
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
										Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
										Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Vos amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)		(B)		(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)					(B)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)					(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anti- ciement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies 0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RI	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OI	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DFF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DFF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE: cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE: (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE-SD à l'attention des entreprises et dans la notice n° 2014-SD à l'attention des entreprises - qualification des effectifs

SLB

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sasu 54 Cavaignac

ADRESSE (voie)

141 rue de l'Université

CODE POSTAL

75007

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sasu 54 Cavaignac

ADRESSE (voie)

141 rue de l'Université

CODE POSTAL

75007

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Sa

Dénomination

Corade

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Adresse :

N°

68 b

Voie

Bd Pereire

Code postal

75017

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.